RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Communiqué du Conseil des Ministres

Mercredi 25 novembre 2026



Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 25 novembre 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

La communication du Chef de l'Etat a porté sur les points suivants :

Mise en vigueur du projet de Loi de Finances rectificative pour l'année 2026, fonctionnement régulier des pouvoirs publics et exécution optimale des politiques sectorielles

En introduction à sa communication, le Président de la République fait observer que par décret n° 2026-2416 du 19 novembre 2026, il a mis en vigueur le projet de Loi de Finances rectificative (LFR) pour l'année 2026, déposé depuis le 18 septembre 2026 au niveau du bureau de l'Assemblée nationale. Ainsi, il demande au Premier Ministre et au Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan de prendre, sans délai, l'ensemble des mesures nécessaires à l'exécution optimale des programmes publics inscrits dans la LFR, en veillant au respect des principes et équilibres budgétaires et financiers définis.

Rappelant son serment devant la Nation « d'observer comme de faire observer scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des lois », il réitère sa détermination à veiller au fonctionnement régulier des institutions de la République et des pouvoirs publics, ainsi qu'à la sauvegarde des intérêts de la Nation. A cet égard, il instruit le Gouvernement d'assurer le respect systématique des engagements internationaux et d'accélérer :

- les processus d'assainissement des finances publiques ;
- la relance globale de l'économie nationale, en accentuant les réformes de l'environnement des affaires et de promotion du développement du secteur privé ;
- la mise en œuvre des politiques de protection sociale et de solidarité nationale au bénéfice des groupes les plus vulnérables de notre pays.

Dans le même ordre d'idées, le Chef de l'Etat rappelle l'importance qu'il accorde au financement et au bon déroulement de la campagne de commercialisation agricole, à l'amorçage du Programme spécial consacré à l'Emploi et à l'Entreprenariat des Jeunes ainsi qu'au renforcement du Dialogue social avec les forces vives de la Nation, notamment les centrales syndicales et les organisations patronales.

Développement durable du Pôle-territoire Sénégal oriental

Estimant que les régions administratives de Tambacounda et de Kédougou restent des territoires à fort potentiel dans les domaines agricole, forestier, touristique et minier, le Président de la République engage le Gouvernement accélérer la réalisation d'infrastructures de sécurité et de désenclavement ainsi que les projets hydrauliques et d'électrification dans le cadre du Plan Diomaye pour le Sénégal orienta

l. A cet égard, il souligne l'impératif d'une maîtrise stratégique et souveraine du développement du secteur minier dans les zones d'exploitation, en partenariat responsable avec les sociétés privées régulièrement installées, les collectivités territoriales et les populations. Aussi signale-t-il l'importance de veiller à l'activation effective des fonds du secteur minier destinés au développement économique et à la réalisation d'infrastructures sociales de base dans les zones d'exploitation minière.

Au demeurant, le Président de la République insiste sur les efforts de réhabilitation des sites miniers, de préservation de l'environnement et de la biodiversité, non sans rappeler au Ministre des Mines et de la Géologie l'urgence de mettre en place le Comptoir national de Commercialisation de l'Or.

Enfin, il annonce qu'il effectuera, du 26 au 30 novembre 2026, une tournée économique dans les Régions de Kédougou et Tambacounda, axée, entre autres, sur le développement du secteur des Mines et de la Géologie.

Renforcement du rôle de la Diaspora dans l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050

Partant du rôle et de la place essentiels de la Diaspora, véritable force vive de la Nation, dans le développement économique et social, le Chef de l'Etat donne instruction au Ministre chargé des Sénégalais de l'Extérieur, en liaison avec les missions diplomatiques et consulaires et les associations officielles, de poursuivre les efforts d'amélioration de l'accompagnement administratif et social des compatriotes établis à l'étranger. En outre, dans la perspective de la tenue, le 17 décembre 2026, de la 2e édition de la Journée nationale de la Diaspora, il demande au Ministre chargé des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur de faire l'état de la prise en charge des recommandations validées en 2025, avec l'implication des parties prenantes.

Performances du Football sénégalais

Le Président de la République salue la sentence arbitrale rendue par le Tribunal arbitral du Sport le 24 novembre 2026 à Lausanne en Suisse, confirmant la victoire finale du Sénégal à l'issue la Coupe d'Afrique des Nations de Football-CAN 2025. Il félicite la Fédération sénégalaise de Football et ses avocats conseils, tous les concitoyens ainsi que les personnes qui se sont mobilisées pour la défense remarquable du dossier du Sénégal. Il adresse également ses félicitations à l'Equipe nationale de Football du Sénégal pour son parcours exceptionnel durant les éliminatoires de la CAN 2027.

Amélioration continue de la situation des personnes handicapées

Le Chef de l'Etat estime que les personnes vivant avec un handicap constituent un des groupes les plus vulnérables de notre société. Dès lors, il indique l'importance d'évaluer les dispositifs d'assistance des personnes handicapées mis en place et de consolider les actions visant l'amélioration de leur protection

sociale et le renforcement de leur implication dans la vie de la Nation. A cet effet, il demande au Gouvernement de prendre toutes les dispositions pratiques, en liaison avec les associations mobilisées, afin d'assurer le bon déroulement des célébrations, le 03 décembre, de la Journée internationale des personnes handicapées.

Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la coopération et des partenariats

Le Président de la République informe le Conseil qu'il participera au Forum économique de Doha du 05 au 07 décembre 2026 et prendra part, du 07 au 09 décembre 2026 à Abu Dhabi, à la Troisième Conférence des Nations unies sur l'Eau, co-organisée par le Sénégal.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

La communication du Premier Ministre a porté sur trois thèmes : l'état de mise en œuvre des décisions issues du Conseil interministériel spécial sur les infrastructures maritimes et portuaires, l'état d'avancement de l'élaboration du Code général d'éthique et de déontologie des agents publics et la préparation de la deuxième édition de la Conférence des Administrateurs et Managers publics (CAMP).

Évoquant l'état de mise en œuvre des décisions issues du Conseil interministériel spécial sur les infrastructures maritimes et portuaires, tenu en août 2024, le Premier Ministre a rendu compte que la revue a mis en évidence la nécessité d'un changement d'approche dans la consolidation de la stratégie de développement des infrastructures maritimes et portuaires. Conformément aux directives du Chef de l'Etat, un Comité de Pilotage sera mis en place au cours du mois de décembre 2026.

Concernant l'état d'avancement de l'élaboration du Code général d'éthique et de déontologie des agents publics, le Premier Ministre a indiqué que cette initiative participe de la concrétisation de l'engagement du Gouvernement à faire vivre, au quotidien, le Jub, Jubal, Jubanti dans l'Administration publique. Il a souligné que le projet de Code va consacrer un véritable contrat de confiance entre l'Administration, ses agents et les citoyens. Il a demandé au Ministre chargé de la Fonction publique, en relation avec le Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, de prendre les dispositions appropriées pour la finalisation de ce texte et de son décret d'application ainsi que leur soumission au Conseil des Ministres avant la fin de l'année 2026.

Abordant la préparation de la deuxième édition de la Conférence des Administrateurs et Managers publics (CAMP), le Premier Ministre a souligné que les diligences y relatives sont en cours. Le thème de cette édition sera centré sur la qualité du service public.

Le Premier Ministre a terminé sa communication en invitant les ministres à prendre les dispositions appropriées, en relation avec le Ministre du Travail, de la Fonction publique et de la Réforme du Secteur public ainsi que le Bureau Organisation et Méthodes, en vue de l'évaluation de la performance des agents publics en 2026 et de la fixation des objectifs pour l'année 2027. Par ailleurs, il a demandé aux ministres d'accorder une importance particulière, lors du prochain exercice budgétaire, à la conduite rigoureuse, au plus tard le 31 mars 2027, des travaux de cartographie des risques par l'ensemble des entités placées sous leur tutelle.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le Ministre des Mines et de la Géologie a fait une communication sur la lutte contre l'orpaillage clandestin et la formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE).

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté le projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de la Direction générale des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières.

M.Bacary SARR,
Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions,
Porte-parole du Gouvernement

